

# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2010

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2010 APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2010

La séance débute à 19 heures 35 sous la présidence de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

**Présents** : Patricia ALTHERR, Bérangère BAERISWYL, Christophe BRULHART, Eliane DALLEMAGNE, Pierre DUMAREST, Christian JOLIE, Romy LASSERRE, Jean-Charles MORANDI, Rachel NABAFFA, David PERAY, René VERNAY.

**Absents ayant donné procuration** : Claude CHAPPUIS à Bérangère BAERISWYL, Anna DOUDOU à Christian JOLIE, Frédéric PERICARD à Eliane DALLEMAGNE.

**Absent excusé** : Pierre CUZIN.

**Secrétaire de séance** : Jean-Charles MORANDI.

**Invitée** : Sabine LAURENCIN.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 3 novembre 2010.

Jean-Charles MORANDI accepte la fonction de secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 4 octobre 2010.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Délibération n°035-2010

**Objet : Décisions modificative n°2.**

Sur le rapport de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

Le Trésor public nous a signalé une erreur d'imputation comptable concernant le paiement des frais de portage à l'Etablissement public foncier de l'Ain. Il nous demande de régulariser la situation pour les années 2008, 2009 et 2010.

Concernant les années 2008 et 2009, nous annulons purement et simplement les paiements par une écriture à l'article 773, Mandats annulés sur exercice antérieur, pour la somme de 23 583.66 €. Pour l'année 2010, nous supprimons les crédits initialement prévus à l'article 658, charges diverses de gestion courante, pour la somme de 11 794.36. Ces deux sommes sont réparties sur les articles 6618, intérêts des autres dettes et 63512, taxes foncières.

En conséquence les modifications suivantes sont proposées à l'Assemblée :

#### Section de fonctionnement

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
773	Mandats annulés sur exercice antérieur		23 583.66
658	Charges diverses de gestion courante	- 11 794.36	
6618	Intérêts des autres dettes	35 329.02	
63512	Taxes foncières	49.00	

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité,**

**ACCEPTTE** les modifications telles que présentées ci-dessus par Monsieur le Maire ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de les appliquer.

### Délibération n°036-2010

**Objet : Attribution d'une subvention à l'association de parents d'élèves FCPE.**

La FCPE du collège de Péron, une association de parents d'élèves, souhaite organiser une conférence à l'attention des enseignants et des parents et destinée à leur fournir des moyens d'action pour les aider à accompagner les élèves. Cette conférence, suivie de séances de formation se déroulera au cours du mois de novembre. Une partie des frais serait prise en charge par les participants. Le reliquat, 1 050 €, serait financé par des subventions des communes : 150 € chacune.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer à la FCPE de Péron une subvention d'un montant de 150 €.

**Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à la majorité (13 voix pour et une abstention),**

**ATTRIBUE** à la FCPE de Péron une subvention de 150 €.

**Débat** : Après lecture du courrier de la FCPE, Bérangère BAERISWYL demande en quoi va consister « l'accompagnement des élèves ». Jean-Charles MORANDI explique qu'il s'agit de former les parents pour qu'ils puissent mieux aider leurs enfants notamment pour les devoirs. Christian JOLIE trouve étrange que ces conférences s'adressent également aux enseignants, cela met indirectement en cause la qualité de leur formation initiale, mais il veut croire que ce ne puisse pas être le cas. Romy LASSERRE ajoute que ce n'est pas aux communes de financer la formation des enseignants. Eliane

DALLEMAGNE trouve plutôt positif que parents et enseignants puissent parler d'une même voix. Bérangère BAERISWYL demande comment l'on finance cette subvention. Jean-Charles MORANDI répond qu'elle est prise sur la réserve de l'article « subvention aux associations ». Bérangère BAERISWYL voudrait qu'on nous explique dans un courrier comment cela va fonctionner. Patricia ALTHERR dit que ce type de conférence est un biais pour sensibiliser les parents à l'assistance aux devoirs.

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS :**

### **Commission finances (Jean-Charles MORANDI)**

Lecture des titres et mandats d'octobre 2010.

Prochaine commission finances le 17/11/2010 de 19h à 20h30.

### **Commission du personnel (Pierre DUMAREST)**

Réunion du 02/11/2010

- ☛ Demande de mutation du responsable technique actuel pour la commune de Saint Lupicin : prise d'effet au 27/01/2011.
  - David PERAY trouve choquant que la commission ait pris la décision de recruter un remplaçant sans que le conseil municipal ait été consulté. Romy LASSERRE dit que le conseil avait créé l'emploi et qu'il ne s'agit que de pourvoir à son remplacement. Christian JOLIE trouve que David Peray pose une bonne question et fait remarquer qu'effectivement la commission ne se l'est pas posée. Bérangère BAERISWYL dit qu'il y a un problème de fond que le responsable ne pourra pas résoudre, et que dans ces conditions, il vaut mieux prendre une personne au même grade que les autres. Romy LASSERRE pense qu'il serait souhaitable de débattre de ces questions en séance privée. Christian JOLIE, malgré tout, rappelle que si à l'origine on a pris la décision de recruter une troisième personne, qui plus est un responsable de service, c'est que la commune avait le besoin. Il ajoute qu'il ne faut pas faire un amalgame entre d'éventuels problèmes de fonctionnement et le besoin d'une personne pour faire face à la quantité de travail. David PERAY n'est pas satisfait de la manière dont la commission du personnel fonctionne. René VERNAY dit qu'il faudra que le prochain responsable ait de l'autorité. Pierre DUMAREST dit que la commission recevra les offres et les dépouillera lors de sa réunion du 24/11/2010.
  - Pierre DUMAREST précise qu'en cas de besoin, l'entreprise Nabaffa pourrait nous aider à effectuer le déneigement (dans les mêmes conditions que les années précédentes).
- ☛ Compte épargne temps : la commission étudie les conditions de sa mise en place. Une délibération pourra être soumise au Conseil municipal prochainement.
- ☛ Plan de formation départemental : une délibération sera présentée au Conseil en décembre.
- ☛ Prochaine réunion le 24/11/2010 à 19h30.

### **Commission voirie-travaux-bâtiments (Jean-Charles MORANDI)**

Réunion du 29/10/2010

- ☛ Etude de différents devis pour le remplacement de l'auto-laveuse de la salle des fêtes, les bordures de trottoirs, la peinture de voirie. Il est proposé de faire un essai d'utilisation de résines pour des passages piétonniers, car ce type de matériaux a une durée de vie plus longue que la simple peinture.
- ☛ Travaux chemin du Château : ils sont achevés. L'entreprise a construit une cunette relativement profonde. Une signalisation adaptée sera mise en place.
- ☛ Turbine : l'aménagement du massif est terminé. Les plantations seront effectuées au printemps prochain.
- ☛ Travaux électriques à l'école : le système de coupure d'urgence a été mis en place.
- ☛ Travaux d'adduction d'eau potable rue de la Craz : ils devraient débiter en mai-juin 2011 et durer deux mois. La rue pourrait être complètement coupée pendant un mois. Le coût de réfection de la rue sera partagé entre la commune et la CCPG (au prorata).
- ☛ Réunion avec les riverains de la rue de la Craz : à titre d'expérimentation, un cheminement piétonnier sera peint au sol. Si cela donne satisfaction, nous envisagerons la mise en place de matière du Salève. Il a été rappelé aux habitants que la question de l'aménagement de l'entrée de village ne leur est pas spécifique. Cela concerne également le rond-point de Mucelle, et les Baraques.
- ☛ Mur de soutènement rue de la Treille : le devis a dû être légèrement modifié pour tenir compte de contraintes techniques qui n'avaient pas été envisagées au départ.
- ☛ Sous-commission chemins (Christian JOLIE) : une rencontre a eu lieu avec Monsieur Bruno LADET de la CCPG au sujet du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR). Ce document vise à recenser l'ensemble des chemins communaux. Ce recensement devra ensuite être transmis au Conseil général de l'Ain. Une subvention de 50 000 € serait possible au bénéfice de la CCPG (c'est elle qui assume la compétence « chemins de randonnées »).
- ☛ Rejets d'eaux usées dans le Rhône : la question sera discutée avec la CCPG lors d'une réunion qui aura lieu le 16/11/2010.
- ☛ Acquisition d'un défibrillateur cardiaque : reportée à la mise en service de la nouvelle salle des fêtes. Romy LASSERRE dit que la Maison de retraite pourrait en acheter un. Bérangère BAERISWYL dit que la commune préfère reporter cet achat, notamment par crainte des dégradations. Christian JOLIE souligne que ce type d'appareil doit pouvoir être en libre-accès. S'il est enfermé dans un bâtiment, il deviendra moins facile d'accès et donc moins utile. Bérangère BAERISWYL voudrait seulement que l'on prenne le temps de réfléchir à un emplacement judicieux.

### **Commission Salle des Fêtes (Patricia ALTHERR)**

La commission s'est réunie deux fois depuis le dernier conseil municipal. Elle a discuté avec un architecte de certains problèmes techniques, et a fait le bilan des besoins des associations. Christophe BRULHART demande si la commission a prévu de rencontrer les représentants des associations. Patricia ALTHERR répond que pour l'instant la commission préfère travailler sur l'élaboration du projet en son sein. Des rencontres avec les associations seront organisées plus tard. Patricia ALTHERR rappelle que les comptes rendus de la commission sont consultables en mairie.

### **Commission urbanisme (Pierre DUMAREST)**

Réunion du 21 octobre 2010

	<b>Nature des travaux / Divers</b>	<b>Décisions</b>
<b>Permis de construire/d'aménager</b>		
PC 10B0018 MENDEZ et GOVI	Réhabilitation d'une habitation existante <b>(PLU zone UA)</b>	Avis de la DDE et du CAUE reçus - Avis favorable de la commission (unanimité)
PC 10B0020 BERNARDI	Extension d'un logement <b>(PLU zone UB)</b>	Avis favorable
PC 10B0021 PETER	Extension d'un logement <b>(PLU zone UB)</b>	Examen reporté à la prochaine réunion
PC 10B0001-01 (modif) ABDI	Modification d'ouverture <b>(PLU zone UB)</b>	Examen reporté à la prochaine réunion
PC 10B0022 SFMCP	Passé à poissons et mini centrale hydro-électrique <b>(PLU zone Ny)</b>	Examen reporté à la prochaine réunion
<b>Certificat d'urbanisme</b>		
CU 10B1019 PERRET	Simple information <b>(PLU zone UB)</b>	Pas de remarques particulières
<b>Déclaration d'intention d'aliéner</b>		
DIA 10B0016 PERRET	Maison et terrain <b>(PLU zone UB)</b>	Non préemption
<b>Divers</b>		
Terrains Geydet	Sur le principe de la vente de la parcelle B488 : la commission est favorable à la majorité (6 voix pour et une abstention). La commission est également favorable à ce que le terrain soit partagé entre les trois propriétaires voisins actuels. Le prix de vente de la parcelle sera établi après consultation du service des Domaines. Les frais d'acte et de géomètre seront intégralement répercutés sur les acheteurs.	
PC Levrier : couleur des pierres collées en façade	Voir échantillon – Avis favorable	
Terrains Champ Journet Présentation SEMCODA	Présentation d'un projet de 16 logements : 8 en locatifs sociaux (2 PLS, 6 PLUS-PLAI), 6 en accession sociale à la propriété, et 2 en accession libre. La commission est favorable à ce principe et demande à la SEMCODA de nous faire une offre d'acquisition. (la décision définitive sera prise par le Conseil municipal)	
DP Jakob	Mouvement de terres. Nous lui demanderons d'aménager son terrain de manière à limiter les mouvements de terre à une hauteur de 50 cm, avec murs de soutènement ou enrochements.	

### **Commission commerce (Eliane DALLEMAGNE)**

Les travaux progressent normalement : les dalles du rez-de-chaussée ont été coulées, celles du premier étage le seront prochainement. Les équipements sanitaires à installer ont été revus à la baisse. Une rencontre est prévue avec l'entreprise Cuny, en présence de l'exploitant et du plombier, pour l'équipement de la cuisine.

### **Commission communication (Christian JOLIE)**

☛ Petit Challaisien d'octobre : pas de remarques. La commission a constaté qu'il était nécessaire d'augmenter le nombre d'exemplaires pour 2011 : il sera demandé à l'entreprise d'en imprimer 600 au lieu de 560 (prévu en début d'année). Ceci aura une conséquence sur le budget 2011.

☛ Présentation du bon à tirer des R.I.S. (plans de commune) : ils devraient pouvoir être installés en décembre (6 ou 7 vont être commandés). Parallèlement les plans de commune pliés seront distribués avec le Petit Challaisien.

☛ Panneau de la turbine : en accord avec la SFMCP, l'inauguration sera organisée au printemps 2011. Le panneau est en phase terminale d'élaboration. L'inauguration avait été évoquée pour novembre, mais après contact avec des responsables de la SFMCP, Christian JOLIE propose de la reporter au printemps 2011. La commission regarde pour faire installer les supports peu de temps avant cette date.

### **Commission Vie associative (Bérangère BAERISWYL)**

Plusieurs assemblées générales ont eu lieu.

☛ AJLC : le problème budgétaire rencontré par l'association en 2009 semble se résoudre. La commune de Péron avait répondu favorablement à la demande de subvention en versant la somme de 150 €. 117 élèves (représentant 93 familles) sont inscrits à l'atelier « danse ». L'association a plus que jamais besoin d'une salle (environ 100m<sup>2</sup>), et de matériel. Douze élèves vont être présentés à un concours régional cette année. Le marché de Noël aura lieu le 5 décembre 2010 à la salle des fêtes.

☛ Pétanque : aucun habitant de Challex ne fait partie du bureau de l'association.

☛ Intersociété : René VERNAY quitte la présidence. Un successeur devra être trouvé.

☛ Téléthon 2010 : Bérangère BAERISWYL avait annoncé il y a un an qu'elle ne souhaitait plus s'occuper de l'organisation, mais personne ne s'est présenté pour s'en occuper. Guy Roy s'occupe de la tombola et du circuit des vieilles voitures.

☛ Location des salles aux associations : organisation d'état des lieux d'entrée et de sortie à étudier.

☛ Le Maire signale qu'il a encore trouvé la porte du local foot ouverte ! Il demande que le meuble entreposé dans le couloir soit enlevé.

☛ Utilisation du terrain en herbe : en novembre les entraînements de l'USC se feront exclusivement sur le terrain stabilisé.

### **Commission Education (Anna DOUDOU est excusée)**

Réunion du 04/11/2010 concernant une demande de dérogation pour l'inscription d'un enfant à l'école de Saint-Jean-de-Gonville : aucune décision n'a pu être prise, seuls deux membres de la commission étaient présents. Les élus seront consultés par courriel.

### **Commission Affaires sociales (Eliane DALLEMAGNE)**

Le CCAS a participé à l'animation de la Semaine bleue.

### **Affaires intercommunales (Pierre DUMAREST)**

☛ Conseil communautaire d'octobre 2010 :

➤ Eau et assainissement : le prix de l'eau devrait augmenter de 9% en 2011 par rapport à 2010. Cela est dû au rallongement des réseaux et à la hausse de la part fixe au profit du concessionnaire. En outre certains investissements relevant d'accords transfrontaliers (conduite de Chouilly notamment), l'évolution des taux de change influence le coût supporté par la CCPG.

➤ RD 1005 entre Ferney et Gex : la commune d'Ornex a exprimé son désaccord au sujet de la traversée de son territoire par des véhicules roulant trop vite.

➤ Agenda 21 et plan Climat communautaire : un comité de pilotage présidé par Michel Chanel est constitué. Pierre DUMAREST et Eliane DALLEMAGNE représenteront la commune. Ces documents, s'ils voient le jour, pourraient influencer l'ensemble des politiques communautaires dans les années à venir.

☛ Office de tourisme de Collonges (réunion du 19/11/2010) : Christian JOLIE explique que suite au retrait de la commune de Péron, voire également celle de Pougny, certains autres membres semblent également vouloir se retirer. Il semble cependant que l'office pourrait encore fonctionner pendant trois ans grâce à son épargne. Une légère augmentation des cotisations des membres restants et une diminution des coûts de fonctionnement pourraient également prolonger ce délai. Le Conseil doit se prononcer sur sa volonté de pérenniser l'office de tourisme de Collonges, afin que le maire puisse transmettre la position de la commune de Challex. Christian JOLIE dit que même si certains ne perçoivent pas bien l'intérêt de cette structure au premier abord, les actions d'information qu'elle mène sont utiles tant aux habitants qu'aux touristes. Il est favorable à ce qu'on la conserve. Bérangère BAERISWYL est du même avis. Christophe BRULHART et David PERAY disent que l'Office de tourisme fait un travail efficace, intéressant pour les petites communes, même s'il ne rapporte rien. Jean-Charles MORANDI et Patricia ALTHERR sont également favorables à ce qu'on le conserve. Jean-Charles MORANDI regrette que le projet touristique ait échoué. Il pense que cela vient surtout d'un manque d'ambition et d'envie. Eliane DALLEMAGNE rappelle que l'Office de tourisme joue un rôle important dans l'animation saisonnière du Fort l'Ecluse et souhaite qu'il perdure. Romy LASSERRE, Rachel NABAFFA et René VERNAY sont du même avis.

☛ Transport : le budget de la ligne Challex-La Plaine a été approuvé par le canton de Genève. La mise en place de la ligne ne pourrait cependant pas se faire avant mars ou juin 2011. Nous attendons une réponse officielle pour le 15 novembre.

☛ Affaires sociales : Eliane DALLEMAGNE et Anna DOUDOU ont assisté à une rencontre-débat sur le thème de la politique jeunesse. Des représentants du Conseil général, de la CCPG et des MJC étaient présents pour exposer ce qui pouvait être mis en place. Ils ont présenté les raisons qui peuvent engager les communes à mettre en place une telle politique (donner une place aux jeunes dans la vie de la Cité, faire de la jeunesse une ressource plutôt qu'un problème, répondre aux attentes des jeunes et des familles) et des pistes méthodologiques (s'appuyer sur les associations existantes et sur des professionnels, animateurs et éducateurs, établir un diagnostic impliquant tous les acteurs, ne pas réduire le problème à l'attribution d'un local...). Les organismes comme « Familles rurales » ou les « Francas » peuvent apporter leur assistance. Le Conseil pourrait donc s'interroger sur sa volonté de mettre en place une politique de la jeunesse.

☛ Petite enfance-crèche : depuis que la CCPG a pris la compétence, sept structures ont été créées. Cependant tous les besoins ne sont pas satisfaits et de nouvelles places devront être ouvertes à l'horizon 2017. Pour Romy LASSERRE et Jean-Charles MORANDI, ce manque de places n'est pas surprenant vu la croissance rapide de la population du Pays de Gex. Romy LASSERRE ajoute qu'actuellement l'un des problèmes majeurs des crèches dans le secteur est la difficulté à recruter du personnel formé. Le cycle de formation mis en place à Gex en 2009 n'a pas encore produit ses effets.

☛ Affaires culturelles – école de musique intercommunale (Christian JOLIE) : l'ADDIM a remis son rapport le 26/10/2010. Trois scénarios ont été présentés, avec une préférence pour le dernier : il s'agirait de lancer les bases d'une

coopération entre les écoles à travers une réunion régulière des directeurs. La mutualisation pourrait permettre d'aider les écoles dans l'établissement des fiches de paye des professeurs. Le recours à un prestataire extérieur s'avèrerait moins coûteux que l'embauche d'une personne chargée exclusivement de cette tâche. Dans le Pays de Gex, 8% seulement des enfants ont accès à l'enseignement de la musique contre 12% de moyenne nationale. En fait, beaucoup iraient suivre des cours en Suisse.

**Questions diverses :**

☛ Commerce – rédaction du bail commercial : le Conseil municipal est d'accord (à la majorité) pour que cette mission soit confiée à notre avocat.

☛ Jean-Charles MORANDI demande quand une réunion publique « à bâtons rompus sur tout » pourrait être organisée. Le maire répond qu'elle pourra se faire pour la présentation de la nouvelle SDF. Jean-Charles MORANDI rappelle que c'était une promesse de campagne. Christian JOLIE rejoint cet avis.

---

**Prochaine réunion du Conseil le 6 décembre 2010 à 19h30.**

**La séance est levée à 22h52.**